

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Gaudens (31800)

Réponses de Jean-Yves Duclos, au nom de la liste « SAINT-GAUDENS CONTINUONS ENSEMBLE »

— le 27/02/2020 à 22:39 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il pourra être établi à partir d'une carte collaborative indiquant les itinéraires les plus empruntés par les cyclistes mais aussi les points et axes dangereux. Il permettra de résorber les problèmes existants, de programmer des améliorations sur les aménagements et proposer des nouveaux aménagements et des itinéraires plus sûrs. Ce plan pourra être adopté dès fin 2020 et mis en œuvre en suivant.

Permettre d'ici la fin du mandat, que la majorité des quartiers de St-Gaudens soient reliés au centre-ville par un itinéraire cyclable aménagé.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Il permettra d'établir une coopération avec les associations compétentes et les citoyens afin d'identifier les améliorations à apporter aux aménagements et de discuter des projets.

Faire participer à ce comité un élu, utilisateur régulier du vélo en tant que moyen de déplacement.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Avoir un référent vélo formé mais aussi rompu à la circulation à vélo.

La montée en compétence des services permettra de respecter les obligations voulues par la loi. (Ex L228 du code de l'environnement) et mettre en application les recommandations du CEREMA, qui est l'organisme officiel du Ministère des transports, spécialisé et compétent. Des aménagements bien faits sont une des clés du succès.

A étudier avec le comité vélo, la Police municipale et les services de la Mairie.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Un entretien régulier de la chaussée de manière plus générale ((nid de poules, marquage au sol...)) permettra de sécuriser la pratique et de la rendre plus confortable.

Créer un point d'entrée unique (tél ou mail) pour centraliser les remontées et demandes des cyclistes.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment dans le centre ville. Ils devront être lisibles et sûrs afin que le croisement soit aisé (logos au sol, pas de mobilier urbain dangereux).

Faire un état des lieux de l'existant avec le comité vélo et programmer un renforcement de la signalétique.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Les emplacements devront répondre aux besoins et être décidés avec l'association et les citoyens.

Cartographier les besoins de la commune et programmer le déploiement sur les espaces non pourvus.

Promouvoir une culture vélo

Action n°7 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

D'accord, en bénéficiant de votre soutien technique.

Commentaires généraux

Notre équipe a inscrit dans son programme : favoriser les déplacements, dont plan vélo.

La création du comité vélo avec la présence d'un élu référent permettra de collaborer pour élaborer le plan vélo 2020-2026.

Nous avons la conviction qu'il faut promouvoir ce mode de déplacement adapté à nos conditions climatiques.

Le vélo à assistance électrique nous paraît plus particulièrement convenir à la topographie du Comminges d'où notre volonté de le populariser.